

Consultez notre site internet, découvrez
le programme de nos prochaines
conférences et inscrivez-vous en ligne
www.meetincs.lu



Journée de conférence hybride
Présentiel ou Live Streaming

MOBBING EN ENTREPRISE : **comprendre, prévenir et réagir**

Hôtel DoubleTree by Hilton
Mercredi 25 février 2026

Meetings, Translations & Incentives Services S.A.
20, Op Zaemer | L-4959 Bascharage
Tél.: 459945-1 Fax: 459945-210
Email: meetincs@meetincs.lu
www.meetincs.lu

Le harcèlement moral – ou mobbing – demeure un sujet sensible, souvent méconnu et pourtant crucial dans le monde du travail. Cette conférence exclusive propose une approche à 360° pour en **comprendre les mécanismes**, identifier **les signaux faibles** et mettre en place des **stratégies de prévention et d'action efficaces**. Psychologues, avocats, représentants de l'Inspection du travail et DRH partageront leur expertise, leur retour d'expérience et des **outils concrets** pour agir face au mobbing. Au programme : éclairage psychologique, cadre légal, **témoignages**, table ronde interactive et bonnes pratiques pour instaurer un climat de **respect et de sécurité** au sein des équipes.

➡ En présentiel ou distanciel – une **journée d'échanges essentiels** pour les Ressources Humaines, managers et dirigeants engagés pour un environnement de travail sain.

QUI EST L'ORGANISATEUR ?

MEETINCS S.A. est une société d'organisation de conférences, congrès et événements fondée en 1996.

MEETINCS organise de nombreuses conférences qui regroupent à leur tribune des experts de réputation internationale. L'on y aborde des sujets de domaines variés, allant de l'immobilier à la fiscalité, tout comme des sujets d'actualité nationale.

Société de formation professionnelle continue (agrément 00119711/0)

Agrément auprès du Conseil du Barreau de l'Ordre de Luxembourg
Reconnue auprès de l'OEC (selon thèmes)

DIVERS

Les exposés se tiendront en langue française. Une documentation reprenant le texte des exposés et/ou la copie des slides disponibles sera remise en début de conférence.

Un certificat de participation sera délivré aux participants ayant assisté à l'ensemble de la conférence.

PUBLIC VISÉ

Direction générale
Direction RH
Responsables du personnel & membres de la cellule RH
Juristes d'entreprises
Avocats
Conseillers en entreprise
Syndicats,
Délégués du personnel, ...

COMMENT S'INSCRIRE ?

En remplissant le bulletin d'inscription en ligne sur www.meetincs.lu ou en l'imprimant et en le renvoyant à

MEETINCS S.A.
20, Op Zaemer
L-4959 Bascharage
conferences@meetincs.lu

Dernier délai d'inscription :
24 février 2026

TARIF D'INSCRIPTION

En présentiel ou Live streaming
645,00 € HTVA

TVA présentiel 3% / Live streaming 17%
5 % de remise pour toute inscription en présentiel jusqu'au
24 janvier 2026 inclus.

En inscrivant deux personnes au moins, vous bénéficierez d'une remise de 5 % sur le tarif d'inscription et ce, dès le premier inscrit (cumulable en format présentiel).

REPLACEMENT - ANNULATION

(Extrait de nos CG - version complète à télécharger sur www.meetincs.lu/conferences/conditions)

Si après votre inscription, vous n'êtes pas en mesure d'assister à la conférence, vous pouvez vous faire remplacer sans frais par une seule et même personne de votre société. Vous devrez en informer l'organisateur avant le début de la réunion. Le port du badge nominatif est obligatoire pour l'accès à la salle de conférence.

Toute annulation d'inscription devra se faire par écrit au moins cinq jours ouvrables (18 février 2026) avant la réunion et sera facturée 100€ HT pour frais de dossier. Passé ce délai, les frais d'inscription resteront dus dans leur intégralité.

PROGRAMME

08h30 Inscriptions et café d'accueil¹

08h45 Ouverture de la salle virtuelle

09h00 Ouverture de la conférence par le Président de séance,
Monsieur André Vasanne, MEETINCS S.A.

09h10 **Harcèlement moral : un enjeu humain au cœur du monde du travail**
Madame Ana Monteiro, Psychologue clinicienne – Mobbing asbl

10h00 **Le rôle de l'Inspection du travail et des mines dans la prévention et la gestion du mobbing : retour d'expérience**
Monsieur Marco Boly, Directeur – Inspection du Travail et des Mines

10h50 Pause-café¹

11h10 TABLE RONDE

Harcèlement moral ou management toxique : où tracer la ligne rouge

MODÉRATRICE :

Maître Lorraine Chéry, Counsel – Arendt & Medernach

PANELISTES :

*Monsieur Marco Boly - Maître Céline Defay - Madame Ann De Jonghe
Madame Ana Monteiro*



12h30 Déjeuner - Networking¹

14h20 **Voies d'action du salarié s'estimant victime de harcèlement moral et nouvelle action en nullité : que doit retenir l'employeur ?**
Maître Céline Defay, Partner – Kleyr Grasso Avocats à la Cour

15h10 **Bonnes pratiques en matière de prévention et de gestion du mobbing en entreprise : des actions simples, efficaces et répliquables**
*Madame Ann De Jonghe, Directrice des Ressources Humaines
Sodexo Luxembourg SA*

16h00 Café – Cocktail Networking¹

Chaque exposé sera suivi d'une session de questions-réponses

¹ Réservé aux participants en présentiel



RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET
DE NOS CONFÉRENCES SUR NOTRE SITE INTERNET
www.meetincs.lu